



Les personnels des SDIS peuvent être soumis dans le cadre de leurs missions à des risques générés par des ambiances thermiques chaudes ou froides qui peuvent affecter leur santé, leur sécurité et leur confort de travail.

Aucune réglementation ne fixe de seuil (supérieur et inférieur) de température de travail.

Dans certains cas, des accidents peuvent survenir lors de la projection de liquides et de solides chauds, ou encore par l'émission de rayonnements intenses.

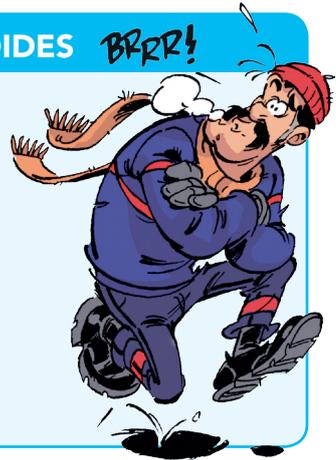
### AMBIANCES CHAUDES

Locaux de travail surchauffés ou mal isolés, travail en extérieur en plein soleil, canicule, attaque et déblai d'un incendie, utilisation d'EPI non adaptés à la chaleur...



### AMBIANCES FROIDES BRRR!

Locaux de travail mal chauffés ou mal isolés, travaux en plein air, conditions météo exceptionnellement froides, opération de plongée, utilisation d'E.P.I. non adaptés aux conditions climatiques...



### Risques associés

#### Ambiances chaudes

- Déshydratation
- Coup de chaleur
- Troubles cardio-vasculaires et respiratoires
- Brûlures

#### Ambiances froides

- Hypothermie
- Troubles cardio-vasculaires et respiratoires
- Gelures

### Mesures générales de prévention

- Outre les obligations de l'employeur imposant de prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs, **tout agent doit prendre soin de sa santé, de sa sécurité et celle de ses collègues.**
- **Le bon sens est indispensable** (lorsque cela est possible : aérer le local, alléger la tenue...)
- **Alerter son supérieur hiérarchique** dès la survenue d'une dégradation de situation

### Mesures générales de protection

- S'hydrater régulièrement
- Revêtir les équipements adéquats à sa protection



Dans le cadre de la lutte contre un incendie, le risque de brûlure par contact, par convection et par projection vient en facteur aggravant de l'ambiance thermique.

La prise en compte des ambiances thermiques est l'un des principaux facteurs d'amélioration des conditions de travail.